

PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
19 OCTOBRE 2023



L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ANJOUIN, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques-Henri LEPREUX, Maire.

Etaient présents : Mr LEPREUX - Mme VINCENT – Mr CARRÉ – Mme LACROIX – Mr KIEFFER - Mme CLOREC – Mr LIMET - Mr HERHEL – Mr GIRAUDON

Absent excusé :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Patrice CARRÉ

NOMBRES DE MEMBRES				
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ASSISTENT A LA SEANCE	DATE CONVOCATION	DATE PUBLICATION
11	09	09	13/10/2023	13/10/2023

Adoption du compte rendu de la séance du 21 septembre 2023.

- Vote à l'unanimité
- Point sur les Commissions Communales
- Point sur les Commissions et Syndicats Intercommunaux
- Point Energies renouvelables (ZAEnR)
- Point sur les projets d'aménagement et de mise en valeur du Centre Bourg.
- Point sur le budget.
- Dossiers de subventions
- Questions diverses

1. COMMISSIONS COMMUNALES

• AIDE SOCIALE ET GÉRONTOLOGIE

Épicerie Solidaire

Actuellement 9 familles pour 17 personnes bénéficient de l'épicerie ce mois-ci, sur l'ensemble du canton de Valençay. Le mois prochain il y aura 3 nouvelles familles pour 9 personnes en plus.

Repas des aînés

Le repas des aînés a eu lieu le dimanche 15 octobre. 38 personnes se sont déplacées, certains avec des accompagnants à titre payant.

Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur.

Il est rappelé que la Municipalité a renoncé à la distribution des colis de Noël en raison des contraintes budgétaires.

L'année prochaine les invitations seront envoyées un peu plus tôt et on demandera aux personnes qui souffrent d'allergies à certains aliments de nous l'indiquer.

- **CIMETIERE**

Entretien du cimetière

Une affiche a été mise à l'entrée du cimetière expliquant que la présence de mauvaises herbes est due à l'interdiction de produits phytosanitaires depuis le 1er juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par le public et que la seule solution actuellement efficace pour notre commune est un désherbage manuel périodique. Une opération désherbage du cimetière est programmée avant la Toussaint.

Procédure de reprise

Un point sera fait pour savoir s'il n'y a pas dans le cimetière des emplacements à reprendre et à redonner en concession.

- **COMMUNICATION**

Bulletin municipal

Un courrier va être adressé aux Président(e)s des associations communales pour leur demander d'adresser leurs propositions d'articles avant le 30 novembre en mairie pour l'Anjouin qui sortira début janvier 2024.

2. COMMISSIONS ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Voirie

Les travaux d'enrobés et de bi-couches sur Anjouin ont été effectués sans encombre et avec une bonne qualité d'exécution par l'entreprise EUROVIA.

Fissures

Un repérage des fissures sur les enrobés existants a été effectué par Yanis et Dominique GIRAUDON et envoyé à la 3CPB afin que celle-ci puisse établir un programme de traitement d'ici fin 2023. Ce programme sera réalisé en fonction des possibilités techniques de traitement des fissures et des arbitrages budgétaires.

Appel à projet CITEO/3CPB

Cet appel à projet a pour but d'accompagner les collectivités dans le déploiement de la collecte des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyers (rues, espaces publics, abords de stades, aires de jeux, cimetière), à l'occasion des fêtes et autres manifestations.

Un repérage des activités extérieures (manifestations associatives, foot, 14 juillet...) sera fait pour réaliser un état des lieux du petit équipement de pré-collecte existant et indiquer les points nécessitant un équipement supplémentaire.

LA 3CPB pourra bénéficier des aides financières de CITEO pour s'équiper de ces équipements de pré-collecte : corbeille supplémentaire pour le tri sélectif, colonne d'apport volontaire mobile à 3 compartiments.

Annick, Yanis et Mr LEPREUX ont fait un inventaire des besoins qui sera transmis à la 3CPB d'ici le 30 octobre.

Développement économique

La dernière réunion de préparation du Villages des Entreprises organisé par Dev'up-Centre val de Loire et la 3CPB, qui aura lieu le vendredi 17 novembre 2023 au Gymnase de Chabris, s'est déroulée le 5 octobre.

Les inscriptions sont en hausse par rapport à 2022 : 49 entreprises et 18 organismes d'orientation et de formation.

Trois établissements scolaires seront accueillis : collège de Valençay (111 élèves), collège de Chabris (98 élèves) et collège Les Pressigny de Selles sur Cher (110 élèves sous réserve des possibilités de transport).

Un programme d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi est organisé avec le Conseil Départemental (bénéficiaires de RSA), Pôle Emploi Chabris et Romorantin (demandeurs d'emploi), la MILO Issoudun, Romorantin et Selles sur Cher (jeunes).

Horaires d'ouverture : 9h00 à 12h30 et 14h à 19h00. L'inauguration officielle est programmée à 11h30 en présence de François Bonneau Président de la Région Centre-Val de Loire et des élus du territoire.

Cette manifestation sera également l'occasion pour la 3CPB de célébrer ses 30 ans.

• **RPI**

Un conseil d'école a eu lieu le 4 octobre. Il a été décidé une augmentation des tarifs au 1^{er} janvier 2024.

- Les repas passeront de 3.50 € à 3.70 €
- La garderie passera de 1.90 € à 2 €.
- La contribution des communes hors RPI passera de 1200 € à 1400 €/enfant.

Fêtes de Noël

Cette année, il n'y aura pas d'arbre de Noël commun entre les trois écoles. Le Père Noël passera dans chaque école et un petit spectacle préparé par les enfants aura lieu.

• **SIAEP DE BAZELLE**

Le renouvellement des canalisations fuyardes sur Poulaines et Dun le Poëlier a commencé. Pour Anjouin les travaux devraient commencer le 7 novembre dans le secteur de Boisrond.

Une réunion concernant les CVM (chlorure de vinyle monomère) a eu lieu. Des analyses ont été faites suivant les secteurs répertoriés lors de l'étude patrimoniale pour détecter les éventuels dépassements de la limite de qualité fixée par instruction ministérielle.

D'autres analyses seront effectuées l'année prochaine afin de voir si des travaux devraient être réalisés dans certains secteurs sur l'ensemble des 14 communes du syndicat.

3. ENERGIES RENOUVELABLES

Une réunion a eu lieu le 19 septembre à la 3CPB avec la Sous-préfète d'Issoudun et de La Châtre et le Directeur de la DDT concernant la mise en œuvre de la loi d'accélération des énergies renouvelables dans l'Indre : photovoltaïque au sol, photovoltaïque sur toitures, éolien, géothermie, méthanisation.

Elle a été suivie d'un forum des élus avec le Préfet le 5 octobre à Châteauroux.

La Région Centre Val de Loire a adopté un schéma régional très ambitieux dans lequel les départements doivent s'inscrire.

Dans ce cadre les communes doivent faire des propositions de zones d'accélération (ZAEnR) par commune avec possibilités également de zones d'exclusion, suivie d'une consolidation au niveau de l'EPCI dans un calendrier très court (sous deux mois).

Une cartographie sera ensuite réalisée à l'échelle de la 3CPB avec un objectif de production d'ENR par énergie permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le schéma régional et tenant compte des orientations prises dans le département de l'Indre.

Monsieur le Maire a organisé deux permanences en Mairie afin de recevoir les personnes qui auraient des projets ou qui voudraient des informations à sujet.

A la suite de la discussion au sein du Conseil Municipal, il en ressort les points suivants :

Photovoltaïque au sol

Le Conseil Municipal propose de placer l'ensemble de la commune en zone d'accélération :

- sauf la partie de centre-bourg en périmètre de protection Monuments Historiques,
- sauf les zones forestières et boisées.

Photovoltaïque sur toiture

Le Conseil Municipal propose de placer l'ensemble de la commune en zone d'accélération :

- sous réserve dans le périmètre de protection Monuments Historiques de respecter les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

Eolien

Le Conseil Municipal propose de mettre l'éolien en zone d'exclusion du fait de la configuration de la commune qui se prête mal à l'implantation d'éoliennes : une population dispersée à 70 % dans une douzaine de hameaux et lieux-dits, héritage d'un village rural historiquement composé de petites exploitations agricoles réparties sur le territoire communal

Géothermie

Le Conseil Municipal propose de mettre la géothermie en zone d'accélération sur l'ensemble de la commune.

Méthanisation

Le Conseil Municipal propose de mettre la méthanisation en zone d'exclusion. La commune n'étant pas à proximité d'une conduite de gaz donc le raccordement coûterait trop cher. Par ailleurs, il y a déjà un gros projet de méthaniseur sur Villefranche sur Cher, en cours d'instruction, comportant également une zone de stockage sur la commune de Genouilly.

Monsieur le Maire va synthétiser les premières propositions avec l'appui de Delphine CHICHERY actuellement en détachement de la DDT auprès de la 3CPB et de la COMCOM de Valençay. Préalablement en charge de l'instruction des projets d'énergies renouvelables à la DDT elle va aider les communes à formaliser leurs cartographies qui seront adressées à la DDT.

Après le retour des services de l'Etat la commune révisera éventuellement ses propositions qui seront soumises à un vote lors du prochain Conseil Municipal.

4. AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU CENTRE-BOURG

- **MAISON HAUDRÉCHY**

La commune est toujours en attente de l'Etude FRUCHON de Châteauroux, pour la signature de l'acte d'achat de la maison de Amable HAUDRECHY, rue du Commerce.

- **TERRAINS DE PÉTANQUE**

Christine VINCENT a demandé un devis pour l'installation d'un éclairage solaire.

5. PREPARATION DU BUDGET 2024 - SUBVENTIONS

Adressage

Monsieur le Maire a rencontré la Poste afin d'organiser au mieux l'adressage sur la commune qui devra être réalisé au 1^{er} semestre 2024. Une base d'adresse locale doit être créée pour le passage à la fibre optique au 1^{er} semestre 2025 et pour les secours. Les devis sont réalisés.

Le FAR peut subventionner jusqu'à 80 % l'étude/les plans/les panneaux/les plaques. Une demande de subvention sera faite pour un montant d'études de 3 663.84€ HT et pour la fourniture des panneaux et plaques d'un montant de 7 108.48 € HT.

Columbarium

Monsieur le Maire a sollicité les Etablissements DEDION pour une actualisation du devis d'extension du columbarium existant (5 cases).

Le FAR peut subventionner jusqu'à 80 % l'agrandissement du columbarium.

Une demande de subvention sera faite pour un montant de travaux de 4 716.67 € HT.

❖ QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la flamme olympique passera à Valençay le lundi 27 mai 2024.

Les derniers ajustements concernant l'Hommage à Bernard KOCKENPO le vendredi 20 octobre sont calés.

Le Téléthon aura lieu le samedi 25 novembre à 15h00.

Les vœux du Maire auront lieu le samedi 6 janvier 2024 à 16h00.

La séance est close à 21h30.

❖ **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 23 novembre 2023 à 19 h 00.

Publié le 23 novembre 2023

Le Maire,
Jacques-Henri LEPREUX.



Handwritten signature of Jacques-Henri Lepreux.

Le Secrétaire de Séance,
Patrice CARRÉ.

Handwritten signature of Patrice Carré.

**DELIBERATIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANJOUIN
en date du 19 octobre 2023**

DELIBERATIONS :

- Demande de subvention FAR pour l'extension du colombarium
- Demande de subvention FAR pour l'adressage de la Commune

Le Maire,
Jacques-Henri LEPREUX



Le Secrétaire de Séance,
Patrice CARRÉ

